

CCI de la Vienne, une année 2016 charnière

mercredi 13 janvier 2016, par lpe

2016, c'est la dernière année d'une mandature assez bousculée pour les chambres de commerce et d'industrie. Avant les élections de novembre prochain, la nouvelle organisation régionale qui sera effective en 2017, est venu le moment du bilan. Un exercice auquel s'est plié Philippe Chartier, président de la CCI de la Vienne, qui a confié ce lundi, lors de ses voeux à la presse, qu'il ne se représenterait pas.

Accompagné de son directeur Yves Louzé et du vice-président David Cottereau, Philippe Chartier a tenu à accueillir avec optimisme la nouvelle ère qui se dessine pour le paysage économique local, tout en restant prudent :
- les ressources fiscales en baisse et la ponction de l'Etat sur les réserves de la CCI de la Vienne depuis 2013 n'auront pas eu raison de ses missions. Les effectifs sont seulement passés de 150 à 104 personnes en 3 ans sans aucun licenciement et en reprenant 3 personnes de la CCI Poitou-Charentes.
- le dossier épineux de l'ESCEM est en passe d'être réglé, après un coûteux maintien en activité, avec la signature d'un accord le 19 janvier qui devrait permettre à l'école de commerce, après des épisodes malheureux, de repartir sur de meilleures bases, à la faveur d'un nouveau pilote privé, "*reconnu dans le secteur de la formation*" mais dont le nom doit rester confidentiel (ndlr : Sup de Co La Rochelle est partenaire depuis peu ainsi que GES, réseau des grandes écoles spécialisées).
- l'aéroport de Poitiers-Biard, financé par la CCI, le Conseil départemental et GrandPoitiers, à hauteur de 700 K€ chacun, pourrait obtenir enfin un soutien régional, à la faveur de la nouvelle organisation territoriale. "*Nous ne faisons pas de la politique ici, mais de l'économie*" avait lancé un peu plus tôt Philippe Chartier, pour dénoncer certains déficits de financement. L'aéroport, qui accueille 100 000 passagers par an, bénéficie d'un accès au hub international de Lyon qui n'est pas négligeable pour le développement économique local : tourisme, résidences secondaires britanniques en sud-Vienne, clientèle d'affaires pour les industriels du bassin…
- autre dossier important pour la CCI de la Vienne, la formation, avec un nouvel internat de 170 lits pour les apprentis et autres jeunes en formation ou insertion qui devrait ouvrir le 1er février sur le site de la Maison de la Formation à la faveur d'une cession de foncier à SIPEA et d'une gestion confiée à l'association Le Local.
Quant aux travaux de rénovation énergétique qui seraient nécessaires à la Maison de la formation, leur coût, estimé à 7 million d'euros, pourrait être pris en charge par le Conseil régional (engagement de l'ancienne assemblée) sous réserve d'une cession des bâtiments pour l'euro symbolique, ce qui semble poser quelques problèmes notamment comptables puisque ces bâtiments sont encore valorisés à l'actif du bilan de la CCI.

Enfin, en termes de développement économique, Philippe Chartier, bien que confiant dans l'avenir du territoire, a émis quelques craintes suite à la réorganisation des régions "*depuis les années 80, Poitiers a trop vécu sur les emplois publics, comme Limoges d'ailleurs. Avec cette nouvelle configuration, nombre d'administrations vont quitter l'ex-capitale régionale et avec elles, de nombreux fonctionnaires, d'où nos craintes pour le commerce local. Il nous faut donc définir de vrais axes stratégiques de développement, rechercher des facteurs d'attractivité territoriale, mais ce sera le travail de la nouvelle équipe d'élus qui prendra la suite dans un an.*"